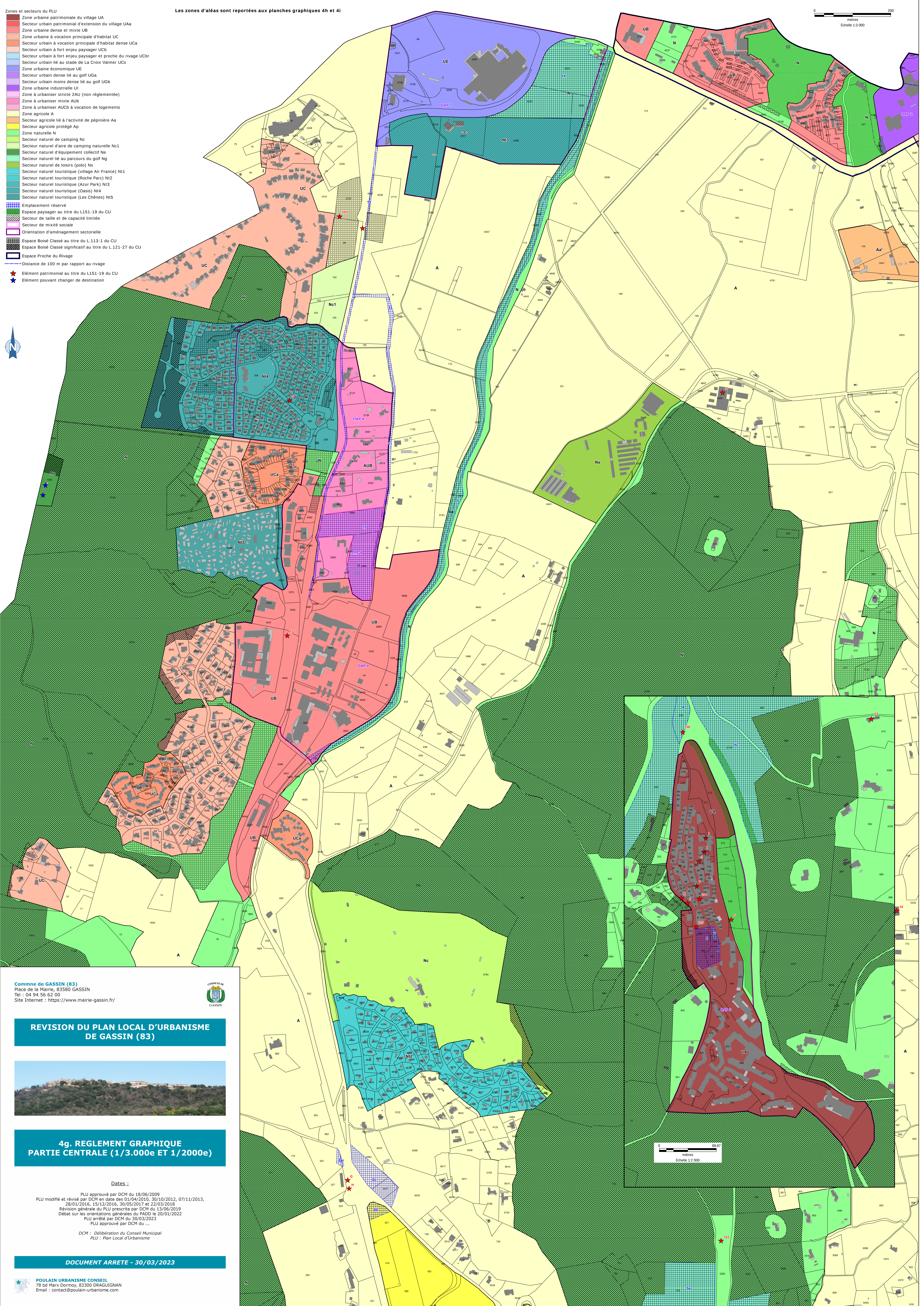




- Zones et secteurs du PLU
- Zone urbaine patrimoniale du village UA
 - Secteur urbain patrimonial d'extension du village UAa
 - Zone urbaine dense et mixte UB
 - Zone urbaine à vocation principale d'habitat UC
 - Secteur urbain à vocation principale d'habitat dense UCa
 - Secteur urbain à fort enjeu paysager UCB
 - Secteur urbain à fort enjeu paysager et proche du rivage UCbr
 - Secteur urbain lié au stade de La Croix Valmer UCS
 - Zone urbaine économique UE
 - Secteur urbain dense lié au golf UGA
 - Secteur urbain moins dense lié au golf UGb
 - Zone urbaine industrielle UI
 - Zone à urbaniser stricte 2AU (non réglementée)
 - Zone à urbaniser mixte AUB
 - Zone à urbaniser AUCb à vocation de logements
 - Zone agricole A
 - Secteur agricole lié à l'activité de pépinière Aa
 - Secteur agricole protégé Ap
 - Zone naturelle N
 - Secteur naturel de camping Nc
 - Secteur naturel d'aire de camping naturelle Nc1
 - Secteur naturel d'équipement collectif Ne
 - Secteur naturel lié au parcours du golf Ng
 - Secteur naturel de loisirs (polo) Ns
 - Secteur naturel touristique (village Air France) N1
 - Secteur naturel touristique (Roche Parc) N2
 - Secteur naturel touristique (Azur Park) N3
 - Secteur naturel touristique (Oasis) N4
 - Secteur naturel touristique (Les Chênes) N5
 - Emplacement réservé
 - Espace paysager au titre du L151-19 du CU
 - Secteur de taille et de capacité limitée
 - Secteur de mixité sociale
 - Orientation d'aménagement sectorielle
 - Espace Boisé Classé au titre du L.113-1 du CU
 - Espace Boisé Classé significatif au titre du L.121-27 du CU
 - Espace Proche du Rivage
 - Distance de 100 m par rapport au rivage
 - Élément patrimonial au titre du L151-19 du CU
 - Élément pouvant changer de destination



0 200
mètres
Echelle 1:3 000

Commune de GASSIN (83)
Place de la Mairie, 83500 GASSIN
Tel : 04 94 56 62 00
Site Internet : <https://www.mairie-gassin.fr/>



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE GASSIN (83)



4g. REGLEMENT GRAPHIQUE PARTIE CENTRALE (1/3.000e ET 1/2000e)

Dates :

PLU approuvé par DCM du 18/06/2009
PLU modifié et révisé par DCM en date des 01/04/2010, 30/10/2012, 07/11/2013, 28/01/2016, 15/12/2016, 30/05/2017 et 22/03/2018
Révision générale du PLU prescrite par DCM du 13/06/2019
Débat sur les orientations générales du PADD le 20/01/2022
PLU arrêté par DCM du 30/03/2023
PLU approuvé par DCM du ...

DCM : Délibération du Conseil Municipal
PLU : Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENT ARRETE - 30/03/2023



POULAIN URBANISME CONSEIL
78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com

